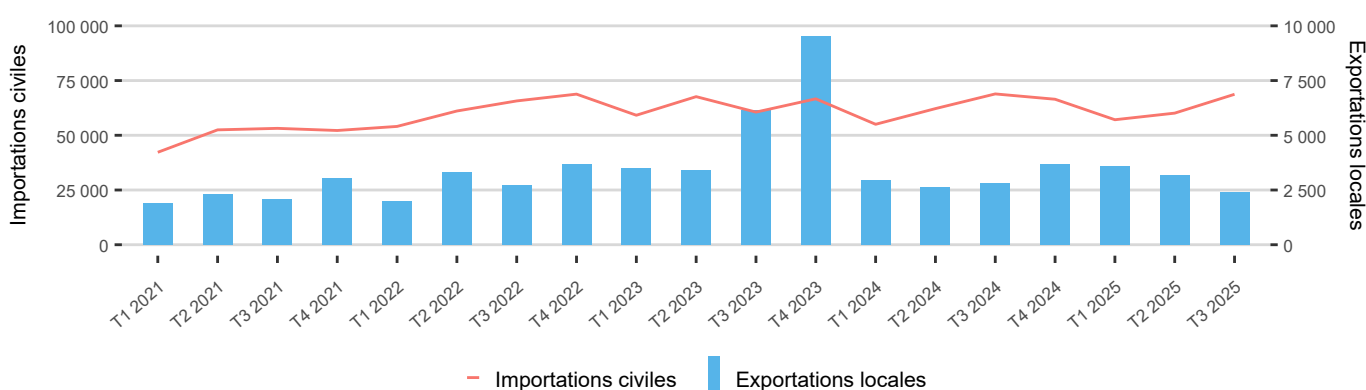


Commerce extérieur - T3 2025

Au troisième trimestre 2025, la valeur des importations civiles est stable et celle des exportations locales diminue de 15 % par rapport au troisième trimestre 2024. En cumul depuis le début de l'année, la valeur des importations civiles est stable et celle des exportations locales est en hausse de 10 %.

FIG. 1. Evolution des importations civiles et des exportations locales



Unité : millions de F.CFP

Source : Direction des douanes, ISPF

La valeur des importations civiles est stable

Entre le troisième trimestre 2024 et 2025, en dehors des produits énergétiques, les valeurs des importations de toutes les catégories de produits sont en hausse. La baisse de la valeur des importations de produits énergétiques rend ainsi le total de la valeur des importations civiles stable. En cumul depuis le début de l'année, ce dernier est également stable.

Hors importations exceptionnelles, la valeur des importations civiles régresse de 6 % sur le troisième trimestre et de 3 % en cumul depuis janvier.

Sur le troisième trimestre 2025, la valeur des importations à destination des entreprises croît de 12 % par rapport au troisième trimestre 2024 entraînée par celle des biens d'équipements (+ 24 %). Les importations de biens intermédiaires augmentent de 1 % en valeur et de 2 % en volume. Parmi celles-ci, les importations de composants hydrauliques sont en baisse de 16 % en valeur et de 5 % en volume. En cumul depuis le début de l'année, la valeur des importations à destination des entreprises progresse de 5 %, celle des biens d'équipements croît de 12 % et celle des biens intermédiaires recule de 1 %.

Hors importations exceptionnelles sur le troisième trimestre, la valeur des importations à destination des entreprises décroît de 1 % et celle des biens d'équipements de 3 %. En cumul, la valeur

des importations à destination des entreprises recule de 3 % et celle des biens d'équipements de 5 %.

Entre les troisième trimestres 2024 et 2025, la valeur des importations à destination des ménages croît de 9 % entraînée par la hausse des importations des industries agroalimentaires (+ 14 % en valeur et + 11 % en volume). Toutes les catégories des importations à destination des ménages augmentent en valeur et en volume. Les importations de biens de consommation, des produits automobiles, des produits agricoles, sylvicoles et piscicoles progressent respectivement de 5 %, 4 %, 13 % en valeur et de 3 %, 4 %, 5 % en volume.

En cumul depuis janvier, les importations à destination des ménages augmentent de 6 % en valeur et de 5 % en volume.

Au troisième trimestre 2025 par rapport au troisième trimestre 2024, les importations de produits pétroliers régressent de 53 % en valeur et de 40 % en volume. En cumul, elles reculent de 33 % en valeur et de 21 % en volume. Le prix moyen au kilogramme est de l'ordre de 85 F.CFP sur le troisième trimestre 2025 et en cumul depuis le début de l'année 2025 (- 22 % par rapport au troisième trimestre 2024 et - 16 % en cumul sur les neuf premiers mois de l'année).

Les exportations locales reculent

Sur le troisième trimestre 2025, la valeur des exportations locales décroît de 15 % entraînée par la baisse des exportations de perles de culture brutes. En cumul depuis le début de l'année, la valeur des exportations locales progresse de 10 %.

Les exportations de perles de culture brutes diminuent de 19 % en valeur et augmentent de 12 % en volume entre les troisième trimestres 2024 et 2025. Sur cette période en 2025, le prix au gramme de perles de culture brutes est de 590 F.CFP (- 28 %). En cumul, les exportations de perles de culture brutes sont en hausse de 30 % en valeur et de 71 % en volume.

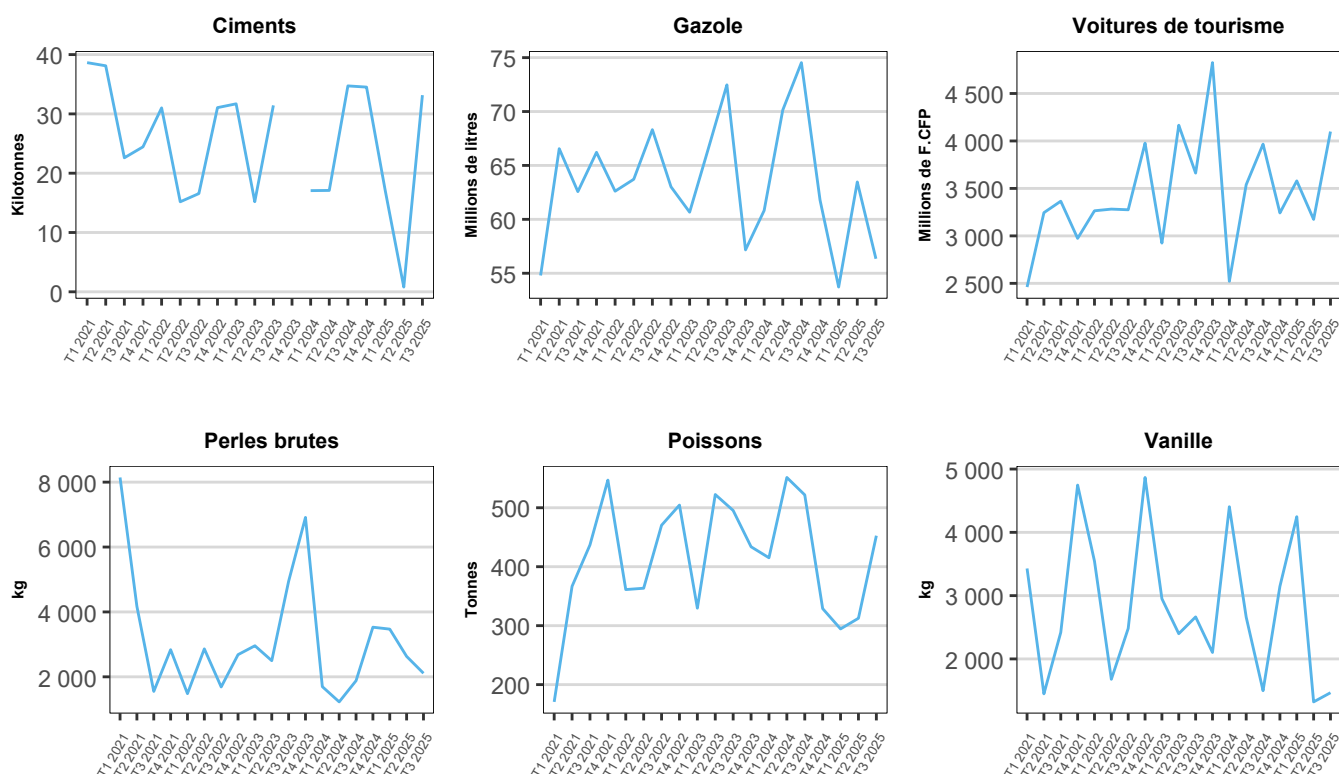
Au troisième trimestre 2025, les exportations de poissons diminuent de 30 % en valeur et de 13 % en volume par rapport à 2024 sur la même période. Le prix au kilogramme de poissons sur le troisième trimestre 2025 est de 1 000 F.CFP, soit une baisse de 19 % par rapport au troisième trimestre 2024. Le poisson est essentiellement expédié vers les États-Unis pour un montant de 350 millions de F.CFP soit 77 % du total de la valeur des poissons exportés. Ce pays achète principalement du thon frais ou réfrigéré. En cumul depuis le début de l'année, les exportations de poissons reculent de 39 % en valeur et de 29 % en volume.

Entre les troisième trimestres 2024 et 2025, les exportations d'huile de coprah double en valeur et augmentent de 15 % en volume. Son prix au kilogramme croît de 83 % pour atteindre 230 F.CFP sur le troisième trimestre 2025. En cumul, les exportations d'huile de coprah sont en hausse de 86 % en valeur et 5 % en volume.

Au troisième trimestre 2025, la valeur des exportations de vanille décroît de 3 % par rapport au troisième trimestre 2024. Son prix au kilogramme se stabilise à 50 000 F.CFP. En cumul depuis janvier, les exportations de vanille diminuent de 22 % en valeur et de 18 % en volume.

Sur le troisième trimestre 2025, la baisse des valeurs des exportations de noni et de monoï est plus marquée (respectivement - 35 % et - 23 %) que pour la nacre (- 5 %). Le prix au kilogramme du noni est stable à 290 F.CFP, celui du monoï est à 1 200 F.CFP (+ 9 %) et celui de la nacre est à 120 F.CFP (- 17 %). En cumul depuis le début de l'année, les exportations de noni progressent de 24 % en valeur et en volume. Les valeurs des exportations de monoï et de nacre diminuent respectivement de 26 % et 10 %.

FIG. 2. Évolution des importations civiles et des exportations locales



Source : Direction des douanes, ISPF

TABLE 1. Importations civiles et exportations locales

Unité :	3e trimestre			Cumul depuis janvier		
	2024	2025	Variation	2024	2025	Variation
	millions de F.CFP			millions de F.CFP		
			%			%
Importations civiles (CAF)	68 891	68 727	-0,2	186 098	185 950	-0,1
Entreprises	27 553	30 978	12,4	75 246	79 241	5,3
<i>Biens d'équipements</i>	13 301	16 540	24,4	35 678	40 105	12,4
<i>Biens intermédiaires</i>	14 253	14 437	1,3	39 567	39 136	-1,1
Ménages	29 463	32 178	9,2	83 761	88 651	5,8
<i>Produits agricoles</i>	1 095	1 237	13,0	3 294	3 626	10,1
<i>Produits des IAA *</i>	13 379	15 241	13,9	38 835	41 733	7,5
<i>Biens de consommation **</i>	9 590	10 074	5,0	26 679	27 457	2,9
<i>Produits automobiles</i>	5 399	5 626	4,2	14 953	15 834	5,9
Produits pétroliers	11 876	5 571	-53,1	27 092	18 059	-33,3
Exportations locales (FAB)	2 824	2 416	-14,5	8 390	9 212	9,8
<i>Produits perliers *</i>	1 578	1 316	-16,6	4 722	6 119	29,6
<i>dont perles brutes</i>	1 540	1 246	-19,1	4 515	5 887	30,4
<i>Poissons, crustacés...</i>	650	455	-30,0	1 872	1 150	-38,6
<i>Noni</i>	ND	ND	-35,4	ND	ND	23,8
<i>Huile de coprah</i>	ND	ND	111,2	ND	ND	85,5
<i>Vanille</i>	76	73	-3,0	474	370	-22,0
<i>Monoï</i>	81	62	-23,1	209	155	-25,9
<i>Nacres</i>	44	42	-4,6	119	107	-9,8
<i>Autres produits</i>	220	226	2,7	543	594	9,5

* produits des industries agroalimentaires

** produits de consommation non alimentaire

ND : non diffusable

Source : Direction des douanes, ISPF

Définitions

Importations civiles : Les importations comprennent les marchandises entrées directement pour la consommation (y compris les réparations et les transformations) et les marchandises sorties des entrepôts douaniers ou en admission temporaire pour être mises à la consommation. Elles excluent les importations militaires.

Importations à destination des entreprises : Ce sont principalement les biens d'équipements et les biens intermédiaires.

Importations à destination des ménages : Ce sont principalement les produits des industries agroalimentaires, les produits de consommation non alimentaires, les produits automobiles et les produits agricoles, sylvicoles et piscicoles.

Exportations locales : Il s'agit des exportations de produits locaux, c'est-à-dire les marchandises entièrement ou partiellement produites ou fabriquées dans le Pays. Elles excluent les exportations nationalisées (les importations réexportées en l'état).

Valeur CAF : Les importations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures CAF (Coût, Assurance, Fret) : au prix du produit lui-même sont ajoutés les frais de transport et d'assurance nécessaires à son acheminement sur le Territoire.

Valeur FAB : Les exportations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures FAB (Franco À Bord), c'est-à-dire y compris les frais de transport jusqu'au passage en douane, à l'exclusion de ceux qui sont encourus hors du Territoire pour acheminer la marchandise jusqu'au destinataire.

Taux de couverture réel : C'est le rapport entre la valeur des exportations de produits originaires du Territoire et les importations civiles. Ce taux est appelé réel parce qu'il est calculé à partir, d'une part, de la capacité du Territoire à exporter ses produits locaux et, d'autre part, de ses besoins en biens importés. C'est un indicateur de la dépendance du Territoire vis-à-vis de l'extérieur.

Balance commerciale réelle : C'est la différence entre les exportations locales et les importations civiles. Si les exportations sont inférieures aux importations, la balance est déficitaire ; dans le cas contraire, la balance est excédentaire.

Télécharger les données

 Toutes les données

Editeur	Institut de la statistique de Polynésie française
Collection	Points Conjoncture
Numéro	1514
Auteur de la publication	Brenda MAO CHE
Rédactrice en chef	Nadine RESNAY
Directeur de la publication	Hugues HORATIUS-CLOVIS
Dépôt légal	Janvier 2026
Informations	Immeuble Uupa - 1 ^{er} étage 15 rue Edouard Ahnne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
Téléphone	+689 40 47 34 34
Courriel	ispf@ispf.pf
Copyright	© ISPF, Papeete 2026 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
ISSN	2118-478X

